

Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)

Catégorisation de certains Compartiments au titre de l'Article 8 du SFDR

Date d'entrée en vigueur 24 juin 2021

Le prospectus de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV a été mis à jour pour refléter le fait que les Compartiments repris dans l'Annexe ci-dessous ont été re-catégorisés au titre du SFDR : ils relèvent désormais de l'Article 8, et non plus de l'Article 6.

Les Compartiments sont désormais définis comme « promouvant des caractéristiques ESG » et les Suppléments ont été mis à jour pour refléter cette catégorisation et les critères contraignants suivants :

- Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises/émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance ;
- Exclusions fondées sur des normes et des valeurs spécifiques.

Ces mises à jour ont pour effet de clarifier la manière dont les Compartiments sont actuellement gérés et n'affectent pas leur profil de risque.

Pour toute question concernant cette mise à jour ou tout autre aspect relatif à JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV, veuillez vous adresser au siège social ou à votre représentant local habituel.

Annexe – Fonds re-catégorisés en Fonds relevant de l'Article 8

- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV - Europe Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV - Global Emerging Markets Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV - Global Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV - US Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF

Domicile: Luxembourg. Représentant en Suisse : JPMorgan Asset Management (Suisse) Sàrl, Dreikönigstrasse 37, 8002 Zurich. Service de paiement en Suisse : J.P. Morgan (Suisse) SA, 8 rue de la Confédération, 1204 Genève. Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

LV-JPM53175 | CH/FR | 06/21